

Indice ESG de 2021



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION - NORME DE LA GRI	LIEU/DESCRIPTION	NORME DU SABS	DESCRIPTION - NORME DU SABS
ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION				
PROFIL DE L'ORGANISATION				
102-1	Nom de l'organisation	Les Aliments Maple Leaf Inc. (« Aliments Maple Leaf » ou « AML » ou « l'entreprise »)		
102-2	Activités, marques, produits et services	Voir <i>The Business</i> (« L'entreprise ») [2021 Management's Discussion and Analysis (« Discussion et analyse de la direction de 2021 »), page 1].		
102-3	Emplacement du siège social	Mississauga, Ontario, Canada		
102-4	Emplacement des activités	Les Aliments Maple Leaf exerce ses activités à travers le Canada et dans deux installations de transformation de protéines à base végétale aux États-Unis.		
102-5	Capital et forme juridique	Les Aliments Maple Leaf Inc. est une société cotée en bourse à la Bourse de Toronto sous le symbole MFI.		
102-6	Marchés desservis	Voir <i>The Business</i> (« L'entreprise ») [2021 Management's Discussion and Analysis (« Discussion et analyse de la direction de 2021 »), page 1].		
102-7	Taille de l'organisation	Voir <i>The Business</i> (« L'entreprise ») [2021 Management's Discussion and Analysis (« Discussion et analyse de la direction de 2021 »), page 1]; voir <i>Financial Overview</i> (« Aperçu financier ») [2021 Management's Discussion and Analysis, page 1].	FB-MB-000.A FB-MP-000.B	FB-MP-000.A : Nombre d'établissements de transformation et d'installations de fabrication FB-MP-000.B : Production de protéines animales, par catégorie; pourcentage confié en sous-traitance

Indice ESG de 2021



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION - NORME DE LA GRI	LIEU/DESCRIPTION	NORME DU SABS	DESCRIPTION - NORME DU SABS
102-8	Informations concernant les employés et les autres travailleurs	<p>Les Aliments Maple Leaf emploie environ 13 500 personnes, en date du 31 décembre 2021, dont 12 809 sont consignées et suivies dans notre système d'information d'entreprise. Les autres se situent dans des établissements qui n'ont pas encore été intégrés à notre système de production de rapports. En voici la répartition :</p> <p>Il y a un total de 12 546 employés permanents à temps plein : 5 454 femmes (43 %) 7 092 hommes (57 %)</p> <p>Il y a un total de 263 employés temporaires à temps partiel : 132 femmes (50 %) 131 hommes (50 %)</p> <p>Répartition régionale : Permanents : Canada : 11 940 États-Unis : 589 Internationaux : 17</p> <p>Temporaires : Canada : 261 États-Unis : 2 International : 0</p>		
102-9	Chaîne d'approvisionnement	Voir l'Entreprise ; voir Nos marques .		
102-10	Changements importants apportés à l'organisation et à sa chaîne d'approvisionnement	Voir Capital Expenditures (« Dépenses en capital ») [2021 <i>Management's Discussion and Analysis</i> (« Discussion et analyse de la direction de 2021 »), page 7]; voir Business Acquisitions and Divestitures (« Acquisitions et dessaisissements d'entreprise ») [2021 <i>Management's Discussion and Analysis</i> (« Discussion et analyse de la direction de 2021 »), page 5].		

Indice ESG de 2021



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION - NORME DE LA GRI	LIEU/DESCRIPTION	NORME DU SABS	DESCRIPTION - NORME DU SABS
102-11	Principe de précaution ou approche préventive	Voir <i>Financial Instruments and Risk Management Activities</i> (« Instruments financier et activités de gestion des risques », [2021 Management's Discussion and Analysis (« Discussion et analyse de la direction de 2021 »)], page 8). Voir <i>Risk Factors</i> (« Facteurs de risques ») [2021 Management's Discussion and Analysis (« Discussion et analyse de la direction de 2021 »)], page 18).		
102-12	Initiatives externes	Voir <u>Partenariats et collaboration</u> .		
102-13	Adhésion à des associations	Voir <u>Partenariats et collaboration</u> .		
STRATÉGIE ET ANALYSE				
102-14	Déclaration du décideur le plus haut placé	Voir <u>Un message de notre chef de la direction</u> , Michael McCain.		
102-15	Principaux impacts, risques et opportunités	Voir <i>Financial Instruments and Risk Management Activities</i> (« Instruments financier et activités de gestion des risques » [2021 Management's Discussion and Analysis, (« Discussion et analyse de la direction de 2021 »)], page 8). Voir <i>Risk Factors</i> (« Facteurs de risques ») [2021 Management's Discussion and Analysis, (« Discussion et analyse de la direction de 2021 »)], page 18).		
ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ				
102-16	Valeurs, principes, normes et règles de conduite	Voir <u>les Valeurs de leadership des Aliments Maple Leaf</u> . Voir <u>Nos principes de viande durable</u>		

Indice ESG de 2021



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION - NORME DE LA GRI	LIEU/DESCRIPTION	NORME DU SABS	DESCRIPTION - NORME DU SABS
102-17	Mécanismes de conseil et de gestion des préoccupations concernant les questions éthiques	<p>Nous utilisons une ligne de Téléassistance en matière d'éthique tierce partie coordonnée par notre groupe de vérification interne et qui soumet un rapport aux membres de la haute direction. Des comités du Conseil d'administration reçoivent aussi des résumés des plaintes. En outre, un Comité d'éthique officiel existe et se rencontre pour discuter de questions d'éthique. Les membres de ce comité comprennent le chef de la direction et le chef de l'exploitation, ainsi que d'autres vice-présidents principaux</p> <p>Voir <u>Code de conduite</u>;</p> <p>voir <u>Code de conduite des fournisseurs</u>.</p>		
GOUVERNANCE				
102-18	Structure de gouvernance	<p>Voir <u>Gouvernance</u>;</p> <p>voir <u>Gouvernance d'entreprise</u>.</p>		
102-19	Délégation de l'autorité	<p>Voir <u>Gouvernance</u>;</p> <p>voir <u>Gouvernance d'entreprise</u>;</p> <p>voir <u>Governance and Risk Management</u> (« Gouvernance et gestion des risques », [2021 Management's Discussion and Analysis, (« Discussion et analyse de la direction de 2021 »), page 76];</p> <p>voir <u>Risk Factors</u> (« Facteurs de risques » [2021 Management's Discussion and Analysis, (« Discussion et analyse de la direction de 2021 »), page 18].</p>		

Indice ESG de 2021



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION - NORME DE LA GRI	LIEU/DESCRIPTION	NORME DU SABS	DESCRIPTION - NORME DU SABS
102-20	Postes de direction ayant la responsabilité des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	Voir <u>Gouvernance</u> ; voir <u>Gouvernance d'entreprise</u> ; voir <u>Governance and Risk Management</u> (« Gouvernance et gestion des risques », [2021 Management's Discussion and Analysis, (« Discussion et analyse de la direction de 2021 »), page 76]; voir <u>Risk Factors</u> (« Facteurs de risques » [2021 Management's Discussion and Analysis, (« Discussion et analyse de la direction de 2021 »), page 18].		
102-21	Consultation des parties prenantes au sujet des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	Voir <u>Gouvernance</u> ; voir <u>Importance relative et production de rapports</u> .		
102-22	Composition de l'organe de gouvernance le plus élevé et de ses comités	Voir <u>Gouvernance</u> ; voir <u>Gouvernance d'entreprise</u> ; voir <u>membres du Conseil consultatif des soins des animaux</u> ; voir <u>Notre équipe de direction</u> .		
102-23	Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	Voir <u>Gouvernance d'entreprise</u> .		
102-24	Nomination et sélection de l'organe de gouvernance le plus élevé	Voir <u>Gouvernance d'entreprise</u> .		
102-25	Conflits d'intérêt	Voir <u>Gouvernance d'entreprise</u> .		
102-26	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la définition de l'objet social, des valeurs et de la stratégie	Voir <u>Gouvernance</u> ; voir <u>Gouvernance d'entreprise</u> .		

Indice ESG de 2021



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION - NORME DE LA GRI	LIEU/DESCRIPTION	NORME DU SABS	DESCRIPTION - NORME DU SABS
102-27	Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	Voir <u>Gouvernance</u> ; voir <u>Environnement</u> (« Environnement »), <i>2021 Management's Discussion and Analysis</i> , (« Discussion et analyse de la direction de 2021 »), page 17); voir <u>Climate Change</u> (« Changement climatique »), <i>2021 Management's Discussion and Analysis</i> (« Discussion et analyse de la direction de 2021 »), page 21).		
102-29	Identifier et gérer les répercussions économiques, environnementales et sociales	Voir <u>Gouvernance</u> ; voir <u>Environnement</u> (« Environnement ») (<i>2021 Management's Discussion and Analysis</i> (« Discussion et analyse de la direction de 2021 »), page 17); voir <u>Climate Change</u> (« Changement climatique ») (<i>2021 Management's Discussion and Analysis</i> (« Discussion et analyse de la direction de 2021 »), page 21).		
102-31	Examen des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	Voir <u>Gouvernance</u> .		
102-32	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la production de rapports sur le développement durable	Voir <u>Gouvernance</u> .		
102-35	Politiques sur la rémunération	Voir <u>la circulaire de sollicitation de procurations</u> .		
102-36	Processus de détermination de la rémunération	Voir <u>la circulaire de sollicitation de procurations</u> .		
102-37	Participation des intervenants par rapport à la rémunération	Voir <u>la circulaire de sollicitation de procurations</u> .		

NORME DE LA GRI	DESCRIPTION - NORME DE LA GRI	LIEU/DESCRIPTION	NORME DU SABS	DESCRIPTION - NORME DU SABS
102-38	Ratio de compensation total annuel	Voir la circulaire de sollicitation de procurations .		
102-39	Pourcentage d'augmentation du ratio de compensation total annuel	Voir la circulaire de sollicitation de procurations .		
IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES (INTERVENANTS)				
102-40	Liste des groupes de parties prenantes (intervenants)	Les intervenants des Aliments Maple Leaf comprennent nos employés, consommateurs, clients, actionnaires, investisseurs, fournisseurs, prêteurs, le gouvernement, les organisations non gouvernementales et les organismes sans but lucratif; voir Importance relative et production de rapports ; voir Partenariats et collaboration .		
102-41	Conventions collectives	À compter du 31 décembre 2021, nous avons environ 8 024 employés visés par 20 conventions collectives au Canada, ce qui représente environ 62 % de notre main-d'œuvre.		
102-42	Identifier et sélectionner les parties prenantes (intervenants)	Voir Importance relative et production de rapports ; voir Partenariats et collaboration .		
102-43	Approche de l'implication des parties prenantes (intervenants)	Voir Importance relative et production de rapports ; voir Partenariats et collaboration .		
102-44	Enjeux et préoccupations majeurs qui ont été soulevés	Voir Importance relative et production de rapports .		

Indice ESG de 2021



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION - NORME DE LA GRI	LIEU/DESCRIPTION	NORME DU SABS	DESCRIPTION - NORME DU SABS
PRATIQUES D'ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS				
102-45	Entités incluses dans les états financiers consolidés de l'organisation	Voir <i>The Business</i> (« L'Entreprise ») (<i>Management's Discussion and Analysis</i> (« Discussion et analyse de la direction »), page 1). Les Aliments Maple Leaf est l'entité traitée par ce rapport.		
102-46	Définition du contenu du rapport et des périmètres de l'enjeu	Voir <u>Importance relative et production de rapports</u> .		
102-47	Liste des enjeux pertinents	Voir <u>Importance relative et production de rapports</u> .		
102-48	Réaffirmations d'informations	Voir <u>Importance relative et production de rapports</u> .		
102-49	Changements en matière de rapports	Aucun changement important en 2021.		
102-50	Période de rapport	Du 1 ^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021.		
102-51	Date du rapport le plus récent	Voir <u>le Rapport de 2021 sur la durabilité</u> (publié en 2022).		
102-52	Cycle de rapport	Annuel		
102-53	Point de contact pour les questions relatives au rapport	Tim Faveri, vice-président, Durabilité et valeur partagée		
102-54	Déclarations de rapport en conformité avec les normes GRI	Ce rapport a été préparé conformément aux normes GRI : option de conformité essentielle.		

Indice ESG de 2021



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION - NORME DE LA GRI	LIEU/DESCRIPTION	NORME DU SABS	DESCRIPTION - NORME DU SABS
102-55	Index du contenu GRI	Cet index de contenu GRI se conforme à toutes les options de conformité essentielles.		
102-56	Vérification externe	Voir le Rapport sur la vérification externe .		
ÉCONOMIE				
RENDEMENT ÉCONOMIQUE				
103	Éléments d'information sur l'approche de la direction	Voir <i>Company Vision and Strategic Plan</i> (« Vision et plan stratégique de l'entreprise »), (<i>2021 Management's Discussion & Analysis</i> (« Discussion et analyse de la direction de 2021 »), page 2). Voir <i>The Business</i> (« L'Entreprise ») (<i>2021 Management's Discussion & Analysis</i> (« Discussion et analyse de la direction de 2021 »), page 1).		
201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	Voir <i>Consolidated Balance Sheets and Consolidated Statements of Net Earnings</i> (« Bilan consolidé et États consolidés du résultat net ») (<i>2021 Consolidated Financial Statements</i> (« États financiers consolidés de 2021 »), page 46-47).		
201-2	Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	Voir <i>Environment</i> (« Environnement ») (<i>2021 Management's Discussion and Analysis</i> (« Discussion et analyse de la direction de 2021 »), page 17); voir <i>Climate Change</i> (« Changement climatique ») (<i>2021 Management's Discussion and Analysis</i> (« Discussion et analyse de la direction de 2021 »), page 21).		

NORME DE LA GRI	DESCRIPTION - NORME DE LA GRI	LIEU/DESCRIPTION	NORME DU SABS	DESCRIPTION - NORME DU SABS
201-3	Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite	Voir <i>Employee Benefit Plans</i> (« Régimes d'avantages sociaux des employés ») [2021 Management's Discussion and Analysis (« Discussion et analyse de la direction de 2021 »), page 12]; voir <i>Employee Benefits</i> (« Avantages sociaux des employés ») [2021 Consolidated Financial Statements (« États financiers consolidés de 2021 »), page 73].		
201-4	Aide financière reçue du gouvernement	Voir <i>Employee Benefit Plans</i> (« Régimes d'avantages sociaux des employés ») [2021 Management's Discussion and Analysis (« Discussion et analyse de la direction de 2021 »), page 12]; voir <i>Employee Benefits</i> (« Avantages sociaux des employés ») [2021 Consolidated Financial Statements (« États financiers consolidés de 2021 »), page 73]. Voir <i>Government Incentives</i> (« Stimulant gouvernemental ») [2021 Management's Discussion and Analysis (« Discussion et analyse de la direction de 2021 »), page 13].		
PRÉSENCE SUR LE MARCHÉ				
103	Éléments d'information sur l'approche de la direction	Voir <i>2021 Management's Discussion and Analysis</i> (« Discussion et analyse de la direction de 2021 »).		
202-1	Ratios entre le salaire au premier échelon standard par genre comparé au salaire minimum local	Le taux horaire des employés syndiqués est fondé sur la convention collective et, dans tous les cas, est à un taux égal ou au-dessus du taux de salaire minimum. Pour les usines non syndiquées, on effectue une évaluation/étude du marché avant d'établir les taux afin de veiller à ce que nous soyons concurrentiels au sein du marché particulier (qui comprend nos établissements syndiqués).		

Indice ESG de 2021



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION - NORME DE LA GRI	LIEU/DESCRIPTION	NORME DU SABS	DESCRIPTION - NORME DU SABS
IMPACTS ÉCONOMIQUES INDIRECTS				
103	Éléments d'information sur l'approche de la direction	Voir <i>2021 Management's Discussion and Analysis</i> (« Discussion et analyse de la direction de 2021 »).		
203-1	Investissements dans les infrastructures et mécénat	Voir <i>Capital Expenditures</i> (« Dépenses en capital ») (<i>2021 Management's Discussion and Analysis</i> (« Discussion et analyse de la direction de 2021 »), page 7)		
PRATIQUES D'ACHATS				
103	Éléments d'information sur l'approche de la direction	Voir <i>Code de conduite des fournisseurs</i> .		
FP1	Le pourcentage du volume acheté de fournisseurs est conforme à la politique de l'entreprise relative aux fournisseurs	Voir <i>Code de conduite des fournisseurs</i> .		
LUTTE CONTRE LA CORRUPTION				
103	Éléments d'information sur l'approche de la direction	Voir <i>Code de conduite</i> .		
205-1	Sites évalués en termes de risque lié à la corruption	Voir <i>Code de conduite</i> .		

Indice ESG de 2021



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION - NORME DE LA GRI	LIEU/DESCRIPTION	NORME DU SABS	DESCRIPTION - NORME DU SABS
205-2	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	Voir <u>Code de conduite</u> .		
205-3	Cas avérés de corruption et mesures prises	Il n'y a pas eu d'incident de fraude ou de corruption en 2021.		
IMPÔT				
103	Éléments d'information sur l'approche de la direction	Voir <u>Income Taxes</u> (« Impôt sur le revenu ») (<i>2021 Management's Discussion and Analysis</i> (« Discussion et analyse de la direction de 2021 »), page 5); voir <u>Income Taxes</u> (« Impôt sur le revenu ») (<i>2021 Consolidated Financial Statements</i> (« États financiers consolidés de 2021 »), page 63).		
207-1	Éléments d'information sur l'approche de la direction	Voir <u>Income Taxes</u> (« Impôt sur le revenu ») (<i>2021 Management's Discussion and Analysis</i> (« Discussion et analyse de la direction de 2021 »), page 5); voir <u>Income Taxes</u> (« Impôt sur le revenu ») (<i>2021 Consolidated Financial Statements</i> (« États financiers consolidés de 2021 »), page 63).		
ENVIRONNEMENTALE				
MATIÈRES				
103	Éléments d'information sur l'approche de la direction	Voir <u>Déchets solides</u> ; voir <u>Emballage durable</u> .		
301-1	Matières utilisées, par poids ou volume	Voir <u>Déchets solides</u> ; voir <u>Emballage durable</u> .		

Indice ESG de 2021



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION - NORME DE LA GRI	LIEU/DESCRIPTION	NORME DU SABS	DESCRIPTION - NORME DU SABS
ÉNERGIE				
103	Éléments d'information sur l'approche de la direction	Voir <u>Une meilleure planète</u> ; voir <u>Engagement à l'égard de la durabilité environnementale</u> ; voir <u>Environnement</u> (« Environnement ») (<i>2021 Management's Discussion and Analysis</i> (« Discussion et analyse de la direction de 2021 »), page 17); voir <u>Climate Change</u> (« Changement climatique ») (<i>2021 Management's Discussion and Analysis</i> (« Discussion et analyse de la direction de 2021 »), page 21).	FB-MP-130a.1	FB-MP-130a.1 : (1) <i>Total energy consumed</i> (« Énergie totale consommée », (2) <i>percentage grid electricity</i> (« pourcentage d'électricité sur le réseau »), (3) <i>percentage renewable</i> (« pourcentage renouvelable »)
302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	Voir <u>Gestion environnementale et rendement</u> .	FB-MP-130a.1	FB-MP-130a.1 : (1) <i>Total energy consumed</i> (« Énergie totale consommée », (2) <i>percentage grid electricity</i> (« pourcentage d'électricité sur le réseau »), (3) <i>percentage renewable</i> (« pourcentage renouvelable »)
302-3	Intensité énergétique	Voir <u>Gestion environnementale et rendement</u> .		
302-4	Réduction de la consommation énergétique	Voir <u>Gestion environnementale et rendement</u> .		

NORME DE LA GRI	DESCRIPTION - NORME DE LA GRI	LIEU/DESCRIPTION	NORME DU SABS	DESCRIPTION - NORME DU SABS
EAU ET EFFLUENTS				
103	Éléments d'information sur l'approche de la direction	<p>Voir <u>Une meilleure planète</u>;</p> <p>voir <u>Eau</u>;</p> <p>voir <u>Engagement à l'égard de la durabilité environnementale</u>;</p> <p>voir <u>Environnement</u> (« Environnement ») (<i>2021 Management's Discussion and Analysis</i> (« Discussion et analyse de la direction de 2021 »), page 17);</p> <p>voir <u>Climate Change</u> (« Changement climatique ») (<i>2021 Management's Discussion and Analysis</i> (« Discussion et analyse de la direction de 2021 »), page 21).</p>	<p>FB-MP-140a.1</p> <p>FB-MP-140a.2</p>	<p>FB-MP-140a.1 : (1) (1) Retrait total d'eau, (2) total d'eau consommée, pourcentage de chacun dans les régions avec stress hydrique de référence élevé ou extrêmement élevé</p> <p>FB-MP-140a.2 : Description des risques de gestion de l'eau et discussion des stratégies et pratiques pour atténuer ces risques.</p>
303-1	Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	Voir <u>Eau</u> .	<p>FB-MP-140a.2</p> <p>FB-MP-440a.1</p> <p>FB-MP-440a.2</p>	<p>FB-MP-140a.2 : Description des risques de gestion de l'eau et discussion des stratégies et pratiques pour atténuer ces risques</p> <p>FB-MP-440a.1 : Pourcentage des aliments pour animaux approvisionnés de régions ayant un stress hydrique de référence élevé ou extrêmement élevé</p> <p>FB-MP-440a.2 : Pourcentage de contrats avec producteurs situés dans des régions qui ont un stress hydrique de référence élevé ou extrêmement élevé</p>

Indice ESG de 2021



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION - NORME DE LA GRI	LIEU/DESCRIPTION	NORME DU SABS	DESCRIPTION - NORME DU SABS
303-2	Gestion des sources d'eau fortement affectées par le prélèvement d'eau	Voir <u>Eau</u> .	FB-MP-140a.1 FB-MP-140a.2	FB-MP-140a.1 : (1) Total d'eau prélevée (2) total d'eau consommée, pourcentage de chacun dans des régions qui ont un stress hydrique de référence élevé ou extrêmement élevé FB-MP-140a.2 : Description des risques de gestion de l'eau et discussion de stratégies et de pratiques pour atténuer ces risques
303-3	Prélèvements d'eau	Voir <u>Eau</u> . Prélèvement d'eau municipale : 6 173 030 m ³ . Prélèvement d'eau de puits : 2 681 188 m ³ .	FB-MP-140a.1	FB-MP-140a.1 : (1) Total d'eau prélevée (2) total d'eau consommée, pourcentage de chacun dans des régions qui ont un stress hydrique de référence élevé ou extrêmement élevé
303-5	Consommation d'eau	Voir <u>Gestion environnementale et rendement</u> ; voir <u>Eau</u> .	FB-MP-140a.1	FB-MP-140a.1 : (1) Total d'eau prélevée (2) total d'eau consommée, pourcentage de chacun dans des régions qui ont un stress hydrique de référence élevé ou extrêmement élevé

Indice ESG de 2021



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION - NORME DE LA GRI	LIEU/DESCRIPTION	NORME DU SABS	DESCRIPTION - NORME DU SABS
BIODIVERSITÉ				
103	Éléments d'information sur l'approche de la direction	Voir Une meilleure planète .		
304-1	Sites d'activité détenus, loués ou gérés, situés dans ou bordant des aires protégées et des zones riches en biodiversité à l'extérieur des aires protégées	Les installations des Aliments Maple Leaf se composent d'un mélange d'établissements urbains et ruraux. Jusqu'à présent, nous n'avons pas inspecté nos installations de la perspective d'une richesse élevée en biodiversité.		
304-2	Incidence importante des activités, produits et services sur la biodiversité	Voir Agriculture régénératrice ; voir Partenariats et collaboration ; voir Code de conduite des fournisseurs .		
304-3	Habitats protégés ou rétablis	Voir Agriculture régénératrice ; voir Partenariats et collaboration ; voir Code de conduite des fournisseurs .		

Indice ESG de 2021



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION - NORME DE LA GRI	LIEU/DESCRIPTION	NORME DU SABS	DESCRIPTION - NORME DU SABS
ÉMISSIONS				
103	Éléments d'information sur l'approche de la direction	Voir <u>Une meilleure planète</u> ; voir <u>Énergie et émissions</u> ; voir <u>Engagement à l'égard de la durabilité environnementale</u> ; voir <u>Environnement</u> (« Environnement ») (<i>2021 Management's Discussion and Analysis</i> (« Discussion et analyse de la direction de 2021 »), page 17); voir <u>Climate Change</u> (« Changement climatique ») (<i>2021 Management's Discussion and Analysis</i> (« Discussion et analyse de la direction de 2021 »), page 21).	FB-MP-110a.1 FB-MP-110a.2	FB-MP-110a.1 : Émissions globales brutes de type 1 FB-MP-110a.2 : Discussion de stratégie à long terme et à court terme ou de plan pour gérer les émissions de type 1, les cibles de réduction des émissions et une analyse de rendement vers l'atteinte de ces cibles.
305-1	Émissions directes de GES (type 1)	Voir <u>Gestion environnementale et rendement</u> .	FB-MP-110a.1 FB-MP-110a.2	FB-MP-110a.1 : Émissions globales brutes de type 1 FB-MP-110a.2 : Discussion de stratégie à long terme et à court terme ou de plan pour gérer les émissions de type 1, les cibles de réduction des émissions et une analyse de rendement vers l'atteinte de ces cibles.
305-2	Émissions indirectes de GES provenant d'énergie (type 2)	Voir <u>Gestion environnementale et rendement</u> .		
305-3	Autres émissions indirectes de GES (type 3)	Voir <u>Gestion environnementale et rendement</u> .	FB-MP-160a.1	FB-MP-160a.1 : Quantité de litière et de fumier générée, pourcentage géré selon un plan de gestion d'éléments nutritifs

NORME DE LA GRI	DESCRIPTION - NORME DE LA GRI	LIEU/DESCRIPTION	NORME DU SABS	DESCRIPTION - NORME DU SABS
305-4	Intensité des émissions de GES	Voir <u>Gestion environnementale et rendement</u> .	FB-MP-110a.1 FB-MP-110a.2	FB-MP-110a.1 : Émissions globales brutes de type 1 FB-MP-110a.2 : Discussion de stratégie à long terme et à court terme ou de plan pour gérer les émissions de type 1, les cibles de réduction des émissions et une analyse de rendement vers l'atteinte de ces cibles.
305-5	Réduction des émissions de GES	Voir <u>Gestion environnementale et rendement</u> .		
305-7	Émissions d'oxydes d'azote (NOx), d'oxydes de soufre (SOx) et autres émissions atmosphériques significatives	Voir <u>Rapports de conformité environnementale</u> .		
DÉCHETS				
103	Éléments d'information sur l'approche de la direction	Voir <u>Une meilleure planète</u> ; voir <u>Déchets solides</u> ; voir <u>Engagement à l'égard de la durabilité environnementale</u> ; voir <u>Environment</u> (« Environnement ») [2021 Management's Discussion and Analysis (« Discussion et analyse de la direction de 2021 »), page 17]; voir <u>Climate Change</u> (« Changement climatique ») [2021 Management's Discussion and Analysis (« Discussion et analyse de la direction de 2021 »), page 21].		
306-1	Production de déchets et impacts importants liés aux déchets	Voir <u>Déchets solides</u> .		

Indice ESG de 2021



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION - NORME DE LA GRI	LIEU/DESCRIPTION	NORME DU SABS	DESCRIPTION - NORME DU SABS
306-2	Gestion d'impacts importants liés aux déchets	Voir <u>Déchets solides</u> .		
306-3	Déchets produits	Voir <u>Gestion environnementale et rendement</u> .		
306-4	Détournement des déchets des sites d'enfouissement	Voir <u>Gestion environnementale et rendement</u> ; voir <u>Déchets solides</u> .		
306-5	Déchets destinés à l'élimination	Voir <u>Déchets solides</u> .		
CONFORMITÉ ENVIRONNEMENTALE				
103	Éléments d'information sur l'approche de la direction	Voir <u>Engagement à l'égard de la durabilité environnementale</u> ; voir <u>Rapports sur la conformité environnementale</u> ; voir <u>Code de conduite des fournisseurs</u> .		
307-1	Non-conformité aux lois et à la réglementation environnementale	Notre entreprise Greenleaf a été frappée d'une amende de 252 000 \$ pour non-conformité des eaux usées à notre établissement de Turners Falls, É.-U. Cette évaluation est liée à une entente de conformité et décret définitif (avec amende) de l'EPA des É.-U. La non-conformité a été réglée et l'affaire est close.	FB-MP-140a.3	FB-MP-140a.3 : Nombre d'incidents de non-conformité liée aux permis, norme et règlements sur la qualité de l'eau.
ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES FOURNISSEURS				
103	Éléments d'information sur l'approche de la direction	Voir <u>Code de conduite des fournisseurs</u> .		
308-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux	Voir <u>Code de conduite des fournisseurs</u> .		

NORME DE LA GRI	DESCRIPTION - NORME DE LA GRI	LIEU/DESCRIPTION	NORME DU SABS	DESCRIPTION - NORME DU SABS
SOCIAL : PRATIQUES DE TRAVAIL ET TRAVAIL DÉCENT				
EMPLOI				
103	Éléments d'information sur l'approche de la direction	Voir <u>Carrières</u> ; voir <u>Leadership et perfectionnement</u> ; voir <u>Employee Benefit Plan</u> (« Régime d'avantages sociaux des employés » [2021 Management's Discussion and Analysis (« Discussion et analyse de la direction de 2021 »), page 12].		

Indice ESG de 2021



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION - NORME DE LA GRI	LIEU/DESCRIPTION	NORME DU SABS	DESCRIPTION - NORME DU SABS
401-1	Recrutement de nouveaux employés et renouvellement du personnel	<p>Nous avons 3 643 nouveaux employés (salariés et horaires) en 2021.</p> <p>Genre : Femmes : 1 439 (40 %); hommes 2 204 (60 %)</p> <p>Âge : Moins de 30 ans : 1 827 (50 %); 30 à 49 ans : 1 374 (38 %); 50 ans et plus : 442 (12 %)</p> <p>Région : Canada : 3 322 (91 %); États-Unis : 320 (9 %); Internationale : 1 (0,03 %)</p> <p>4 367 employés (salariés et horaires) sont partis en 2021.</p> <p>Genre : Femmes : 1 769 (41 %); hommes 2 598 (59 %)</p> <p>Âge : Moins de 30 ans : 1 847 (42 %); 30 à 49 ans : 1 795 (41 %); 50 ans et plus : 725 (17 %)</p> <p>Région: Canada : 4 056 (93 %); États-Unis : 311 (7 %)</p>		
401-2	Avantages sociaux offerts aux employés à temps plein non offerts aux employés temporaires/à temps partiel	Le seul avantage standard pour les employés à temps plein qui n'est pas offert aux employés temporaires ou à temps partiel sont les prestations d'invalidité au Canada. Les principales régions d'exploitation sont définies par ville ou par état.		

Indice ESG de 2021



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION - NORME DE LA GRI	LIEU/DESCRIPTION	NORME DU SABS	DESCRIPTION - NORME DU SABS
RELATIONS EMPLOYÉS/DIRECTION				
103	Éléments d'information sur l'approche de la direction	Voir <u>Code de conduite</u> .		
402-1	Périodes minimales de préavis pour les modifications opérationnelles	Les périodes de préavis peuvent varier de 24 heures à 90 jours, selon la gravité et le type de modification et selon la convention collective.		
FP3	Relations employés/direction Pourcentage d'heures de travail perdues en raison de conflits de travail, de grèves et (ou) de lock-outs, par pays.	Il n'y a eu aucune heure de travail perdue en 2021 en raison de ces facteurs.		
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL				
103	Éléments d'information sur l'approche de la direction	Voir <u>Santé et sécurité au travail</u> ; voir <u>la politique en matière de Santé et sécurité au travail</u> .		
403-1	Système de gestion de Santé et sécurité au travail	Voir <u>Santé et sécurité au travail</u> .	FB-MP-320a.2	FB-MP-320a.2 : Description d'efforts d'évaluation, de surveillance et d'atténuation d'états de santé respiratoire aigus et chroniques
403-2	Identification des dangers, évaluation des risques et enquêtes sur les incidents	Voir <u>Santé et sécurité au travail</u> .		

Indice ESG de 2021



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION - NORME DE LA GRI	LIEU/DESCRIPTION	NORME DU SABS	DESCRIPTION - NORME DU SABS
403-3	Services de santé au travail	Voir <u>Santé et sécurité au travail</u> . Les Aliments Maple Leaf sécurise tous les renseignements personnels liés à la santé afin de maintenir la confidentialité. Il faut obtenir l'autorisation écrite d'un travailleur de divulguer les renseignements sur sa santé avant de les divulguer. Les procédures de santé au travail et les descriptions de tâche comprennent l'exigence de maintenir la confidentialité. Les renseignements personnels liés à la santé des travailleurs et à leur participation à tout service ou programme ne sont pas utilisés aux fins d'un quelconque traitement favorable ou défavorable des travailleurs.		
403-4	Participation et consultation des travailleurs et communication en matière de Santé et sécurité au travail	Voir <u>Santé et sécurité au travail</u> .		
403-5	Formation des travailleurs concernant la Santé et la sécurité au travail	Voir <u>Santé et sécurité au travail</u> .		
403-6	Promotion de la santé des travailleurs	Voir <u>Santé et sécurité au travail</u> ; voir <u>Santé mentale et bien-être</u> .		
403-7	Prévention et atténuation des répercussions sur la santé et la sécurité au travail directement liées aux relations d'affaires	Voir <u>Santé et sécurité au travail</u> .		
403-8	Travailleurs couverts par un système de gestion de santé et sécurité au travail	Voir <u>Santé et sécurité au travail</u> .		

NORME DE LA GRI	DESCRIPTION - NORME DE LA GRI	LIEU/DESCRIPTION	NORME DU SABS	DESCRIPTION - NORME DU SABS
403-9	Blessures liées au travail	<p>a. Pour tous les employés :</p> <ul style="list-style-type: none"> i. Le nombre et le taux des décès résultant de blessures liées au travail : 0 ii. Le nombre et le taux des blessures liées au travail aux conséquences graves (à l'exclusion des décès) : 2 iii. Le nombre et le taux des blessures enregistrables liées au travail : 58 iv. Les principaux types de blessures liées au travail : fractures et lacérations v. Le nombre d'heures travaillées : 24 046 931 <p>b. Pour tous les travailleurs n'étant pas des employés, mais dont le travail ou le lieu de travail est contrôlé par l'organisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> i. Le nombre et le taux des décès résultant de blessures liées au travail : 0 ii. Le nombre et le taux des blessures liées au travail aux conséquences graves (à l'exclusion des décès) : 0 iii. Le nombre et le taux des blessures enregistrables liées au travail : 7 iv. Les principaux types de blessures liées au travail : lacérations et blessures à l'œil v. Le nombre d'heures travaillées : 1 990 570 (approximativement) <p>Voir Santé et sécurité au travail.</p>	FB-MP-320a.1	FB-MP-320a.1 : (1) Taux de l'ensemble des incidents enregistrables et (2) taux de mortalité

NORME DE LA GRI	DESCRIPTION - NORME DE LA GRI	LIEU/DESCRIPTION	NORME DU SABS	DESCRIPTION - NORME DU SABS
403-10	Problèmes de santé liés au travail	<p>a. Pour tous les employés :</p> <p>i. Le nombre de décès attribuables à des problèmes de santé liés au travail : 0</p> <p>ii. Le nombre de cas de problèmes de santé enregistrables liés au travail : 8</p> <p>iii. Les principaux types de problèmes de santé liés au travail : foulures</p> <p>b. Pour tous les travailleurs n'étant pas des employés, mais dont le travail ou le lieu de travail est contrôlé par l'organisation :</p> <p>i. Le nombre de décès attribuables à des problèmes de santé liés au travail : 0</p> <p>ii. Le nombre de cas de problèmes de santé enregistrables liés au travail : 0</p> <p>iii. Les principaux types de problèmes de santé liés au travail : sans objet</p> <p>Voir Santé et sécurité au travail.</p>		
FORMATION ET ÉDUCATION				
103	Éléments d'information sur l'approche de la direction	<p>Voir Carrières;</p> <p>voir Leadership et perfectionnement.</p>		

Indice ESG de 2021



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION - NORME DE LA GRI	LIEU/DESCRIPTION	NORME DU SABS	DESCRIPTION - NORME DU SABS
404-1	Le nombre moyen d'heures de formation par année par employé	<p>Le nombre moyen d'heures de formation pour les employés salariés était de 13,59 heures pour tous les cours.</p> <p>Le nombre moyen d'heures de formation pour les employés horaires était d'environ 8,1 heures pour tous les cours.</p> <p>Le nombre moyen d'heures de formation pour les employées horaires de sexe féminin était de 7,1 heures; par employé de sexe masculin, de 7,2 heures pour les cours d'opérations et de fabrication seulement.</p> <p>Remarque : Les données par genre ne sont pas largement disponibles pour les employés salariés ou pour les cours de Leadership et d'Apprentissage ou les cours de Solutions d'information.</p>		
404-2	Programmes de perfectionnement des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	<p>Nous offrons des centaines de programmes d'apprentissage, tant en salle de classe qu'en ligne (perfectionnement du leadership et acquisition de compétences fonctionnelles). De plus, pour les employés qui ont été touchés par une cessation d'emploi involontaire en 2021, nous avons inclus des services de consultation aux fins du remplacement dans le cadre d'une entente de départ. Cette offre à nos frais fournit aux personnes de l'aide pour faire la transition à leur prochaine possibilité d'emploi.</p> <p>Voir Leadership et perfectionnement.</p>		
DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES				
103	Éléments d'information sur l'approche de la direction	Voir Diversité, égalité et inclusion .		

NORME DE LA GRI	DESCRIPTION - NORME DE LA GRI	LIEU/DESCRIPTION	NORME DU SABS	DESCRIPTION - NORME DU SABS
405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	<p>Composition des organes de gouvernance</p> <p>Le Conseil d'administration :</p> <p>Genres : hommes, 70 %; femmes, 30 % Âge : de 30 à 50 ans : 10 %; plus de 50 ans : 90 %</p> <p>L'équipe de la haute direction :</p> <p>Genres : hommes, 81 %; femmes, 19 % Âge : de 30 à 50 ans : 44 %; plus de 50 ans : 56 %</p> <p>Répartition des groupes d'employés</p> <p>Horaire:</p> <p>Genres : hommes, 57 %; femmes, 43 %. Âge : moins de 30 ans : 16 % ; 30 à 50 ans : 51 %; plus de 50 ans : 33 %</p> <p>Salariés:</p> <p>Genres : hommes, 53 %; femmes, 47 % Âge : moins de 30 ans : 19 %; 30 à 50 ans: 55 %; plus de 50 ans : 27 %</p> <p>Admin./Coordonnateur(trice)/Analyste :</p> <p>Genre : hommes, 57 %; femmes, 42 %. Âge : moins de 30 ans : 25 %; 30 à 50 ans : 50 %; plus de 50 ans : 25 %</p> <p>Superviseur(e)/spécialiste principal(e) :</p> <p>Genre : hommes, 56 %; femmes, 44 %. Âge : moins de 30 ans: 12 %; 30 à 50 ans : 51 %; plus de 50 ans : 37 %</p> <p>Gestionnaire :</p> <p>Genre : hommes, 51 %; femmes, 49 %. Âge : moins de 30 ans : 7 %; 30 à 50 ans : 57 %; plus de 50 ans : 35 %</p> <p>Directeur/directrice :</p> <p>Genre : hommes, 64 %; femmes, 36 % Âge : 30 à 50 ans : 67 %; plus de 50 ans: 33 %</p> <p>Vice-président(e) :</p> <p>Genre : hommes, 72 %; femmes, 28 % Âge : 30 à 50 ans : 49 %; plus de 50 ans : 51 %</p>		

NORME DE LA GRI	DESCRIPTION - NORME DE LA GRI	LIEU/DESCRIPTION	NORME DU SABS	DESCRIPTION - NORME DU SABS
405-2	Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes	<p>Personnel salarié permanent des Aliments Maple Leaf, ratio du salaire de base des femmes par rapport aux hommes :</p> <p>Équipe de la haute direction : 79,9 % Vice-présidente : 80,1 % Directrice : 96,4 % Gestionnaire : 96,8 % Superviseure/spéc. principale : 98,2 % Admin./coordonnatrice/analyste : 100,7 %</p> <p>Personnel salarié permanent des Aliments Maple Leaf, ratio de la rémunération totale des femmes par rapport aux hommes :</p> <p>Équipe de la haute direction : 56,1 % Vice-présidente : 78,1 % Directrice : 96,6 % Gestionnaire : 97,3 % Superviseure/spéc. principale : 98,6 % Admin./coordonnatrice/analyste : 100,4 %</p> <p>* Les données représentent tous les sites d'exploitation au Canada et aux É.-U., sauf Viau.</p>		
SOCIAL : DROITS DE LA PERSONNE				
LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION				
103	Éléments d'information sur l'approche de la direction	Voir <u>Conduite éthique professionnelle</u> ; voir <u>Code de conduite</u> .		
406-1	Nombre total de cas de discrimination et mesures correctives prises.	Il y a eu un incident de discrimination en 2021 qui est parvenu par le service de téléassistance en matière d'éthique. Une enquête exhaustive fut menée et des plans de remédiation confidentiels ont été mis en œuvre au niveau de l'individu et de l'établissement.		

NORME DE LA GRI	DESCRIPTION - NORME DE LA GRI	LIEU/DESCRIPTION	NORME DU SABS	DESCRIPTION - NORME DU SABS
LIBERTÉ SYNDICALE ET NÉGOCIATION COLLECTIVE				
103	Éléments d'information sur l'approche de la direction	Voir <u>Conduite éthique professionnelle</u> ; voir <u>Code de conduite</u> ; voir <u>Code de conduite des fournisseurs</u> .		
407-1	Les sites et les fournisseurs pour lesquels les droits de liberté syndicale ou de négociation collective des travailleurs peuvent être en grand péril	Aucune infraction ne s'est produite dans des exploitations des Aliments Maple Leaf en 2021.		
TRAVAIL DES ENFANTS				
103	Éléments d'information sur l'approche de la direction	Voir <u>Conduite éthique professionnelle</u> ; voir <u>Code de conduite</u> ; voir <u>Code de conduite des fournisseurs</u> .		
408-1	Les sites et les fournisseurs identifiés comme présentant un risque substantiel d'incidents liés au travail des enfants	Nos sites et nos fournisseurs clés sont situés au Canada et aux États-Unis en 2021 et se conforment à toutes les lois canadiennes et internationales sur le travail des enfants.		
TRAVAIL FORCÉ OU OBLIGATOIRE				
103	Éléments d'information sur l'approche de la direction	Voir <u>Conduite éthique professionnelle</u> ; voir <u>Code de conduite</u> ; voir <u>Code de conduite des fournisseurs</u> .		

Indice ESG de 2021



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION - NORME DE LA GRI	LIEU/DESCRIPTION	NORME DU SABS	DESCRIPTION - NORME DU SABS
409-1	Les sites et les fournisseurs identifiés comme présentant un risque substantiel d'incidents liés au travail forcé ou obligatoire	Nos sites et nos fournisseurs clés sont situés au Canada et aux États-Unis en 2021 et se conforment à toutes les lois canadiennes et internationales sur le travail.		
PRATIQUES DE SÉCURITÉ				
103	Éléments d'information sur l'approche de la direction	Voir <u>Code de conduite</u> .		
410-1	Le pourcentage de membres du personnel de sécurité formés sur les politiques et procédures relatives aux droits de la personne	Tous les membres du personnel doivent respecter le Code de conduite des Aliments Maple Leaf.		
DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES				
103	Éléments d'information sur l'approche de la direction	Voir <u>Code de conduite</u> .		
411-1	Le nombre total de cas de violations identifiés des droits des peuples autochtones	Il n'y a pas eu d'incidents de violations des droits des peuples autochtones dans les installations des Aliments Maple Leaf.		
ÉVALUATION DES DROITS DE LA PERSONNE				
103	Éléments d'information sur l'approche de la direction	Voir <u>Conduite éthique professionnelle</u> ; voir <u>Code de conduite</u> .		

NORME DE LA GRI	DESCRIPTION - NORME DE LA GRI	LIEU/DESCRIPTION	NORME DU SABS	DESCRIPTION - NORME DU SABS
412-1	Sites qui ont fait l'objet d'examens relatifs aux droits de la personne ou d'évaluations des impacts sur les droits de la personne	Les Aliments Maple Leaf tient toujours compte des lois locales et des droits de la personne lorsqu'elle prend des décisions qui se rapportent aux installations où elle exerce ses activités. Jusqu'à présent, aucune de nos installations n'a fait l'objet d'examens relatifs aux droits de la personne ou d'évaluations des impacts sur les droits de la personne.		
412-2	Formation des employés aux politiques et procédures relatives aux droits de la personne	Tous les nouveaux employés des Aliments Maple Leaf en Ontario et au Manitoba doivent suivre la formation sur la <i>Loi de 2005 sur l'Accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario</i> (LAPHO) ou la <i>Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains</i> , respectivement. Tous les employés salariés examinent et signent annuellement notre Code de conduite.		
SOCIAL : SOCIÉTÉ				
COMMUNAUTÉS LOCALES				
103	Éléments d'information sur l'approche de la direction	Voir De meilleures collectivités ; voir Insécurité alimentaire ; voir Centre de Maple Leaf pour la sécurité alimentaire .		
413-1	Sites où des programmes d'engagement communautaire, d'évaluation des impacts et de développement ont été mis en œuvre	Voir Insécurité alimentaire . Nous cherchons à créer une valeur partagée parce que nous souhaitons jouer un rôle significatif dans la résolution de problèmes sociaux où nous avons une capacité unique de nous engager. La création d'une valeur partagée est une pierre d'angle de notre modèle opérationnel, notre mandat et notre vision.		

NORME DE LA GRI	DESCRIPTION - NORME DE LA GRI	LIEU/DESCRIPTION	NORME DU SABS	DESCRIPTION - NORME DU SABS
413-2	Sites ayant des impacts négatifs importants réels ou potentiels sur les communautés locales	En 2021, nous avons résolu la question du bruit de l'année précédente et nous œuvrons encore pour résoudre le problème d'odeur restant dans cet établissement. Nous avons reçu une plainte reliée au bruit au cours de la construction d'un nouveau et grand projet qui est en cours d'examen et des options d'atténuation sont envisagées.		
ÉVALUATION SOCIALE DES FOURNISSEURS				
103	Éléments d'information sur l'approche de la direction	Voir <u>Code de conduite des fournisseurs</u> .		
414-1	Nouveaux fournisseurs qui ont été évalués selon des critères sociaux	Voir <u>Code de conduite des fournisseurs</u> .		
POLITIQUES PUBLIQUES				
103	Éléments d'information sur l'approche de la direction	Voir <u>Code de conduite</u> .		
415-1	Contributions politiques	Les Aliments Maple Leaf n'a pas fait de contributions politiques en 2021.		
SOCIAL : BIEN-ÊTRE ANIMAL				
103	Éléments d'information sur l'approche de la direction	Voir <u>De meilleurs soins</u> ; voir <u>Rapport sur le rendement en bien-être animal</u> ; voir <u>Climate Change</u> (« Changement climatique » (2021 Management's Discussion and Analysis, [« Discussion et analyse de la direction de 2021 »], page 21).	FB-MP-440a.3	FB-MP-440a.3 : Discussion d'une stratégie pour gérer les possibilités et les risques à l'approvisionnement d'aliments pour animaux et de fournitures pour bétail présentés par le changement climatique

Indice ESG de 2021



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION - NORME DE LA GRI	LIEU/DESCRIPTION	NORME DU SABS	DESCRIPTION - NORME DU SABS
FP9	Diversité génétique des animaux d'élevage et domestiqués Pourcentage et total des animaux élevés ou transformés, par espèces et type racial	Voir <u>Rapport de 2021 sur le rendement en matière de soins des animaux</u> .		
FP10	Politiques et pratiques, par espèces et type racial, liées aux modifications physiques et à l'utilisation d'anesthésique	Voir <u>Rapport de 2021 sur le rendement en matière de soins des animaux</u> ; voir <u>Normes et rendement</u> .	FB-MP-430a.2	FB-MP-430a.3 : Pourcentage d'établissements de fournisseurs et de production contractuelle ayant fait l'objet de vérifications afin de contrôler leur conformité aux normes de bien-être animal
FP11	Pourcentage et total des animaux élevés ou transformés, par espèces et type racial, par type de logement	Voir <u>Rapport de 2021 sur le rendement en matière de soins des animaux</u> .	FB-MP-410a.1	FB-MP-410a.1 : Pourcentage de porc produit sans l'utilisation de cages de gestation
FP12	Politiques et pratiques en matière de traitements aux antibiotiques, anti-inflammatoires, hormones et (ou) pour stimuler la croissance, par espèce et type racial	Voir <u>Rapport de 2021 sur le rendement en matière de soins des animaux</u> . voir <u>Utilisation responsable d'antibiotiques</u> .	FB-MP-260a.1 FB-MP-430a.2	FB-MP-260a.1 : Pourcentage de production animale ayant reçu (1) des antibiotiques importants sur le plan médical et (2) des antibiotiques non importants sur le plan médical, par type d'animal FB-MP-430.2 : Pourcentage d'établissements de fournisseurs et de production contractuelle ayant fait l'objet de vérifications afin de contrôler leur conformité aux normes de bien-être animal

NORME DE LA GRI	DESCRIPTION - NORME DE LA GRI	LIEU/DESCRIPTION	NORME DU SABS	DESCRIPTION - NORME DU SABS
FP13	Nombre total d'incidents de non-conformité significatif aux lois et règlements et de respect des normes facultatives liées aux pratiques de transport, de manipulation et d'abattage pour les animaux vivants terrestres et aquatiques.	En 2021 les Aliments Maple Leaf a reçu deux (2) demandes d'action corrective (DAC) et un (1) avis de violation liés aux pratiques de transport, de manipulation et d'abattage pour des animaux vivants terrestres (porc et volaille). Toutes les DAC et l'avis de violation ont été réglés. Lorsqu'un avis a été émis, l'établissement mène une enquête sur les causes principales profondes afin de déterminer quelles sont les mesures correctives et préventives appropriées. Le plan de mesures correctives (PMC) est soumis à l'ACIA aux fins d'approbation et toutes les mesures prises feront l'objet d'un examen afin de clore la DAC. Tous les avis émis en 2021 ont été résolus et clos.		
SOCIAL : RESPONSABILITÉ LIÉE AUX PRODUITS				
RESPONSABILITÉ LIÉE AUX PRODUITS				
103	Éléments d'information sur l'approche de la direction	Voir Salubrité alimentaire ; voir Nutrition .		

Indice ESG de 2021



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION - NORME DE LA GRI	LIEU/DESCRIPTION	NORME DU SABS	DESCRIPTION - NORME DU SABS
416-1	Évaluation des impacts des catégories de produits et de services sur la santé et la sécurité	<p>100 % des produits des Aliments Maple Leaf dans l'ensemble des viandes fraîches et préparées suivent de rigoureux protocoles de salubrité alimentaire tout au long de leur cycle de vie de produit, l'obtention d'ingrédients et de matières premières de fournisseurs, la transformation, l'emballage et le transport.</p> <p>Nos protocoles de salubrité des aliments sont gouvernés par la Promesse de sécurité des Aliments Maple Leaf, l'engagement en matière de salubrité et de sécurité de l'entreprise signée par le président et chef de la direction. Nous avons également des protocoles de salubrité alimentaire rigoureux qui gouvernent nos relations d'achats et d'approvisionnement. Les Aliments Maple Leaf se conforme à la norme mondiale de salubrité du British Retail Consortium (BRC), qui est reconnue à l'échelle internationale par l'Initiative mondiale de salubrité des aliments (IMSA) (Global Food Safety Initiative (GFSI)), dans 100 % de ses installations de fabrication.</p> <p>Voir <u>Salubrité alimentaire</u>; voir <u>Nutrition</u>.</p>	FB-MP-250a.2	FB-MP-250a.2 : Pourcentage d'établissements de fournisseurs certifié selon un programme de certification de salubrité alimentaire reconnu par l'Initiative mondiale de salubrité des aliments (IMSA) (Global Food Safety Initiative (GFSI))
FP5	Pourcentage de volume de production fabriqué dans des sites certifiés par une tierce partie indépendante conformément à des normes de systèmes de gestion de salubrité alimentaire reconnues à l'échelle internationale.	Voir <u>Salubrité alimentaire</u> .	FB-MP-250a.1	FB-MP-250a.1 : Conformité à l'audit de l'Initiative mondiale de salubrité des aliments (IMSA) (Global Food Safety Initiative (GFSI)) : (1) taux de non-conformité et (2) taux de mesures correctives associé pour (a) non-conformités majeures et (b) mineures
FP6	Pourcentage du volume global des ventes de produits de consommation, par catégories de produits, qui sont plus faibles en gras saturés, gras trans, sodium et sucres ajoutés.	Voir <u>Nutrition</u> .		

Indice ESG de 2021



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION - NORME DE LA GRI	LIEU/DESCRIPTION	NORME DU SABS	DESCRIPTION - NORME DU SABS
FP7	Pourcentage du volume global des ventes de produits de consommation, par catégories de produits, qui contiennent davantage d'ingrédients nutritifs comme des fibres, des vitamines, des minéraux, des éléments phytochimiques ou des additifs alimentaires directs.	Voir <u>Nutrition</u> .		
416-2	Incidents de non-conformité concernant les impacts des produits et services sur la sécurité et la santé	<p>Les Aliments Maple Leaf signale tous les rappels de produits, produits radiés et autres incidents que les agences de réglementation de la salubrité des aliments et les agences de santé signalent aux consommateurs. Ces agences comprennent l'Agence canadienne d'inspection des aliments, le <i>United States Department of Agriculture (Food Safety and Inspection Service)</i> et les agences internationales de réglementation de la salubrité des aliments et les agences de santé des pays où nous vendons des produits. En 2021, les Aliments Maple Leaf a eu vingt-et-un (21) non-conformités réglementaires. Il n'y a eu aucun (0) rappel de produit lié à la salubrité alimentaire et deux (2) retraits volontaires de produits liés à la qualité. Des 21 avertissements émis par l'ACIA aux installations des AML, les trois raisons principales étaient assainissement (9), composition d'immeubles (3) et hygiène personnelle (4). Lorsqu'un avis a été émis, l'établissement mène une enquête sur les causes principales profondes afin de déterminer quelles sont les mesures correctives et préventives appropriées. Le plan de mesures correctives (PMC) est soumis à l'ACIA aux fins d'approbation et toutes les mesures prises feront l'objet d'un examen afin de clore la DAC. Tous les avis émis en 2021 ont été résolus et clos. Des deux retraits volontaires liés à la qualité, l'un d'eux se rapportait à un problème d'intégrité d'étanchéité et l'autre était un produit de poids insuffisant. En 2021, les Aliments Maple Leaf n'a eu aucune interdiction de vente sur le marché liée à la salubrité alimentaire ou à la qualité.</p>	<p>FB-MP-250a.3 FB-MP-250a.4</p>	<p>FB-MP-250a.3: (1) Nombre de rappels émis et (2) poids total des produits rappelés FB-MP-250a.4 : Discussion des marchés qui interdisent l'importation des produits de l'entité</p>

NORME DE LA GRI	DESCRIPTION - NORME DE LA GRI	LIEU/DESCRIPTION	NORME DU SABS	DESCRIPTION - NORME DU SABS
COMMERCIALISATION ET ÉTIQUETAGE				
103	Éléments d'information sur l'approche de la direction	Voir <u>Salubrité alimentaire</u> ; voir <u>Nutrition</u> .		
417-1	Exigences relatives à l'information sur les produits et services et l'étiquetage	<p>Les Aliments Maple Leaf possède des normes opérationnelles standards et des politiques solides qui gouvernent 100 % de nos contrats d'approvisionnement avec les fournisseurs et les cofabricants. Ces politiques sont convenues annuellement par les Aliments Maple Leaf et ses fournisseurs.</p> <p>Nous fournissons des étiquettes nutritionnelles détaillées sur 100 % de nos produits frais et préparés vendus au détail et au service alimentaire. Toutes les étiquettes sont examinées et approuvées par l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Lorsque c'est pertinent, l'entreprise fournit des allégations supplémentaires sur les étiquettes sur certains produits de marque qui expliquent d'autres avantages ou propriétés du produit, y compris sans gluten, faible teneur en sodium, sans agents de conservation ajoutés, source de protéines et autres allégations.</p> <p>Nous fournissons des directives sur la manipulation appropriée et la salubrité des aliments pour 100 % de nos produits de viandes frais et préparés en ligne, sur l'emballage, en magasin ou dans des communications avec les consommateurs.</p> <p>Les Aliments Maple Leaf fournit une étiquette appropriée sur le recyclage sur tous les emballages acceptés dans les programmes provinciaux de collecte du recyclage à travers le Canada.</p>		

Indice ESG de 2021



NORME DE LA GRI	DESCRIPTION - NORME DE LA GRI	LIEU/DESCRIPTION	NORME DU SABS	DESCRIPTION - NORME DU SABS
417-2	Cas de non-conformité concernant l'information sur les produits et services et l'étiquetage	En 2021, nous avons eu deux (2) retraits volontaires, un lié au poids du produit et l'autre à l'intégrité de l'étanchéité.		
417-3	Cas de non-conformité concernant la communication de marketing	Aucun		
CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES DES CLIENTS				
103	Éléments d'information sur l'approche de la direction	Voir <u>Code de conduite</u> .		
418-1	Plaintes fondées relatives aux atteintes à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients	Aucun		
CONFORMITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUE				
103	Éléments d'information sur l'approche de la direction	Voir <u>Code de conduite</u> .		
419-1	Non-conformité à la législation et aux réglementations sociales et économiques	Aucune amende pécuniaire n'a été infligée aux Aliments Maple Leaf en 2021 en rapport avec la non-conformité à la législation et aux réglementations sociales et économiques.		